

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Arrêté du 9 octobre 2023
modifiant l'arrêté du 20 décembre 2022
portant composition du comité social d'administration unique
d'administration centrale des ministères économiques et financiers
et de l'arrêté du 2 mai 2023 relatif à la composition de la formation spécialisée
du comité social d'administration unique d'administration centrale
des ministères économiques et financiers

NOR : ECOP2327489A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et le ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 22 avril 2022 modifié portant création et organisation générale des comités sociaux d'administration des ministères économiques et financiers et de leurs établissements publics, notamment son article 1^{er} et son annexe I ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2022 portant composition du comité social d'administration unique d'administration centrale des ministères économiques et financiers ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2023 relatif à la composition de la formation spécialisée du comité social d'administration unique d'administration centrale des ministères économiques et financiers ;

Vu le courrier du 18 septembre 2023 de M. Sébastien LEFEVRE ;

Vu le courrier électronique de la secrétaire générale de l'UNSA Cefi du 5 octobre 2023,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le *b* de l'article 1^{er} de l'arrêté du 20 décembre 2022 susvisé est ainsi modifié, en ce qui concerne le syndicat UNSA Cefi (Union nationale des syndicats autonomes) :

- *M. ESTRELLA Philippe est nommé représentant titulaire à la place de M. LEFEVRE Sébastien ;*
- *Mme PEIGNAUD Frédérique est nommée représentante suppléante à la place de M. ESTRELLA Philippe.*

Article 2

L'annexe de l'arrêté du 2 mai 2023 susvisé est ainsi modifiée, en ce qui concerne le syndicat UNSA Cefi (Union nationale des syndicats autonomes) :

- *Mme PEIGNAUD Frédérique est nommée représentante titulaire à la place de M. LEFEVRE Sébastien.*

Article 3

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 9 octobre 2023

Pour les ministres et par délégation :
Le secrétaire général adjoint,

Brice Cantin